

## PROCÈS-VERBAL 30 novembre 2016

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, tenue le 30 novembre 2016 à 18 heures et à laquelle sont présentes mesdames les conseillères Nicole Mercier-Danis, Myriam Cabana, Florence Colinet, Krystelle Dagenais, Joëlle Laframboise et monsieur le conseiller Jean-Paul Rouleau, formant quorum, sous la présidence de monsieur le maire Daniel Bock;

Chantal Delisle, directrice générale, est également présente.

**L'avis de convocation a été affiché aux deux endroits de la municipalité décrétés pour ce faire, en date du 21 novembre 2016.**

### **Lecture et adoption de l'ordre du jour** **2016-11-30#01**

Il est proposé par Joëlle Laframboise  
Et résolu,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

### **Avis de motion de Jean-Paul Rouleau** **Modification du Règlement de la SQ 2006-001** **2016-11-motion #01**

Jean-Paul Rouleau dépose un avis de motion en vue d'adopter de modifier le Règlement de la SQ 2006-001.

La référence liée à la modification de ce Règlement sera pour tenir compte de la question du stationnement de nuit dans les rues de la MRC durant la période des Fêtes, ainsi que du stationnement dans les espaces réservés à la recharge des véhicules électriques, et plus spécifiquement :

- du stationnement de nuit interdit dans les rues de la MRC les 24, 25 et 26 décembre, ainsi que les 31 décembre, 1<sup>er</sup> et 2 janvier;
- du stationnement interdit dans les zones réservées aux prises électriques.

### **Questions du public**

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE** **2016-11-30#02**

Il est proposé par Myriam Cabana  
Et résolu,

Que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

(Signé) *Chantal Delisle*  
Chantal Delisle  
Directrice générale

(Signé) *Daniel Bock*  
Daniel Bock, maire

**COPIE CONFORME**